

CHALLENGE DES VETERANS «René ITZKOVITZ»

Saison 2017 – 2018 appelée **VT 2019** REGLEMENT, Version 01 du 16-09-2018

Le Comité Départemental de Billard du Loiret organise son **Challenge VETERANS « René ITZKOVITZ »**

La saison VT 2019 se déroulera sur le même schéma que VT 2018 : toutes les équipes inscrites se rencontreront en une seule Poule et une seule rencontre sur la saison en-cours, avec classement sur cette seule saison. Les matchs " retour " se feront cette saison (VT 2019) les matchs " aller " ayant eu lieu en 2017-2018

Pour cette saison VT 2019, les équipes 'qui reçoivent' seront les équipes qui furent 'visiteuses' lors de la saison VT 2018.

Pour la saison VT 201 nous restons aux classifications et distances FFB, avec les limitations des reprises prévues. Deux types de classement des joueurs : FFB pour les compétiteurs, vétérans pour les autres joueurs.

ORGANISATION : toutes les rencontres du Challenge sont organisées dans le cadre du CDBL.

ENGAGEMENTS

- a) l'engagement dans le Challenge implique pour les Clubs et équipes participants, la connaissance du présent règlement et l'obligation de s'y conformer.
- b) L'engagement ne sera accepté que si le Club est régulièrement affiliée à la FFB et se trouve à jour de ses cotisations (Fédération, Ligue, CDBL)
- c) L'engagement des joueurs ne peut se faire qu'à **55 ans** révolus.
- d) Les joueurs devront être en possession de la licence de la saison en cours, et d'un certificat médical de moins de trois ans selon le règlement FFB en vigueur.
Les joueurs doivent se présenter dans la tenue officielle de leur Club.
- e) **Les engagements seront adressés ou confirmés aux Responsables du Challenge avant le 22 septembre 2018, soit par courrier à : AMBO Centre Cial Halles Châtelet 45000 Orléans soit par courriel au bureau des vétérans :**

lucien_blanco@orange.fr
bernard.chopineau@sfr.fr
y.clem.g@gmail.com

- f) Un Club peut engager plusieurs équipes. Plus de 4 joueurs sont normalement inscrits dans l'équipe, mais par match, l'équipe ne peut présenter que 4 joueurs au maximum. Un joueur ne peut pas figurer dans deux équipes, et ne peut pas changer d'équipe en cours de saison, sauf s'il n'a pas encore joué pour cette saison -ci.
- g) Une équipe peut éventuellement être composée de joueurs de Clubs différents.

COMPOSITION D'UNE EQUIPE

- a) Une équipe par match se compose de 4 joueurs.
- b) **Nouveaux Joueurs** : est classé nouveau joueur (NJ) tout joueur n'ayant jamais participé au Challenge Vétérans. Son classement est déterminé par le Capitaine de son équipe ou par le Président du Club, après avoir fait au minimum 3 matchs en Libre, 3 matchs à la Bande, et ceci avec 3 joueurs différents.
Si dépassement de la moyenne de son classement sur les 3 premiers matchs, le NJ perd les matchs gagnés au-dessus de sa moyenne avec obligation de reclassement dans la catégorie supérieure correspondant à sa performance.
Si besoin, ce joueur devra être reclassé par son capitaine sur la moyenne des 3 premiers matchs (gagnés, nuls ou perdus). Ensuite suivi de la moyenne et reclassement, si besoin, pendant les 9 premiers matchs.
Sur la feuille de match, signaler NJ pour les nouveaux joueurs, après le N° de licence.

c) **Classification des joueurs : 2 méthodes**

- **1^{er} classement FFB** : pour les joueurs compétiteurs, classement d'après la liste fournie par la Ligue.
Pour la saison VT 2019, on prendra en compte les moyennes des joueurs encore inscrits en 2015, donc recul de 3 années.
- **2^{ème} classement vétérans** : si au moins 3 matchs joués au cours de la saison 2017-2018 le classement des joueurs se fait par la moyenne de tous les matchs de la saison 2017-2018 –gagnés, nuls ou perdus- (total des points réalisés/nombre de reprises) en Challenge vétérans seulement.
Si moins de 3 matchs joués au cours de la saison 2017-2018, les joueurs gardent leur classement de la saison précédente.

-Reclassement exceptionnel d'un joueur n'ayant pas joué 3 matchs en saison VT 2018

Le principe en reste acquis, comme la saison précédente, pour 2 joueurs maximum par équipe :

Pour un joueur ayant fait moins de 3 matchs lors de la saison précédente, et si pour des raisons particulières (santé par exemple) le Capitaine estime qu'il n'est plus capable de jouer son ancienne distance, il est admis qu'il commence à jouer avec la distance inférieure. Ceci, comme pour le Nouveau Joueur (NJ) sous le contrôle du suivi de ses matchs, et si 3 dépassements de cette nouvelle distance, il sera automatiquement remonté à sa distance normale précédente.

Pour permettre de distinguer la spécificité de ce joueur, **après le N° de licence sera noté : J3D** (Joueur sous 3 Dépassements), comme on doit noter NJ pour le Nouveau Joueur. Le Capitaine est chargé de suivre son joueur, et si pas de remise à jour après 3 dépassements, ce joueur aura match perdu.

Pour tous les joueurs (sauf NJ et J3D) pas de changement de catégorie en cours de saison.

d) **Liste des joueurs avec classement.** Ne doit être utilisée que la nouvelle liste des vétérans 2018-2019

Cette liste des joueurs prévus avec leur position de classement, et leur numéro de licence, doit être envoyée par mail au Chargé du classement des équipes bernard.chopineau@sfr.fr et aux Chargés du Contrôle lucien.blanc@orange.fr et y.clem.g@gmail.com avant le début des compétitions, **soit avant le 12 octobre 2018.**

La liste des joueurs avec leur classement doit être affichée dans la salle de chaque Club.

Ceci n'empêche pas l'incorporation d'autres joueurs, en cours de saison, en affichant et transmettant une nouvelle liste complétée de ces nouveaux joueurs, et en affectant un indice nouveau au fichier à chaque modification (v01, v02, etc.)

Pour un nouveau licencié, et si licence en cours, le spécifier sur la liste, et compléter la liste dès réception de la licences.

ORGANISATION DES RENCONTRES : une seule Poule pour toutes les équipes.

Comme pour la saison VT 2018, lors de la saison VT 2019 toutes les équipes inscrites se rencontreront en 1 seule Poule, sur une seule rencontre selon le calendrier établi, avec classement sur la seule saison. Pour cette saison VT 2019 les équipes 'recevantes' seront les équipes qui furent 'visiteuses' lors de la saison VT 2018, afin d'équilibrer les déplacements.

DISTANCES et MOYENNES :

Pour cette saison VT 2018, nous restons aux classifications et distances FFB, avec les limitations de reprises prévues

LIBRE :	R4	50 pts	= de	0	à	1,19	BANDE :	R2	40 pts	= de	0	à	0,99
	R3	70 pts	= de	1,20	à	2,29		R1	60 pts	= de	1,00	à	1,74
	R2	100 pts	= de	2,30	à	3,99		N3	80 pts	= de	1,75	à	2,57
	R1	150 pts	= de	4,00	à	5,99		N1	100 pts	= au-delà de	2,57		
	N3	200 GC	= au-delà de	5,99									

Limite des Reprises :	LIBRE	R4	50 pts	limité à	50 reprises	BANDE	R2	40 pts	limité à	60 reprises
	LIBRE	R3	70 pts	limité à	50 reprises	BANDE	R1	60 pts	limité à	50 reprises

DEROULEMENT DES RENCONTRES :

La rencontre se dispute en 8 matchs. D'abord 4 matchs de Libre, ensuite 4 matchs de Bande.

Les joueurs seront classés A, B, C, D, pour l'équipe recevante et A', B', C', D', pour l'équipe visiteuse en fonction de leur catégorie en Libre uniquement de la plus haute catégorie à la plus basse, avec tirage au sort en cas d'égalité de points à jouer pour 2 ou plusieurs joueurs.

Ce tirage au sort doit et ne peut se faire que le matin même de la rencontre, en présence des 2 Capitaines ou assimilés.

Les matchs se joueront :	en premier Libre	1 ^{er} match : A contre A'	2 ^{ème} match : B contre B'
		3 ^{ème} match : C contre C'	4 ^{ème} match : D contre D'
	en deuxième Bande	1 ^{er} match : A contre B'	2 ^{ème} match : B contre A'
		3 ^{ème} match : C contre D'	4 ^{ème} match : D contre C'

(Nota : la feuille de match VT 2019 identique à celle de VT 2018 donne automatiquement les permutations et signale en rouge les dépassements de moyenne.)

D'après le Règlement FFB, un joueur ne doit pas jouer 2 matchs consécutifs sur le même billard, veillez à bien respecter cette clause dans l'attribution des billards (pour les Clubs ayant au moins 4 billards). Cette répartition des billards se fait automatiquement sur la feuille de match, si on a respecté l'inversion totale de la numérotation comme il est fait sur la feuille de match.

Une équipe peut se présenter exceptionnellement à 3 joueurs. Dans ce cas, elle perdra 2 matches par forfait

RESULTAT DE LA RENCONTRE

Pour chaque joueur : match gagné = 3 pts, match nul = 2 pts, match perdu = 1 pt
match perdu par forfait = 0 pt (3 pts pour l'adversaire)

Si une équipe est forfait l'équipe adverse marque 24 points, l'équipe forfait marque zéro.

Trois forfaits d'une équipe entraînent sa mise hors compétition. Tous les matchs disputés contre cette équipe sont annulés et le classement est modifié en conséquence. La feuille de résultat devra être envoyée le soir même de la rencontre

Cet envoi se fera par mail au chargé du classement bernard.chopineau@sfr.fr et aux chargés du contrôle lucien.blanc@orange.fr et y.clem.g@gmail.com.

Si problème d'envoi par mail, envoyer cette feuille par courrier à Bernard CHOPINEAU en lui ayant communiqué par téléphone (02 38 31 51 18 ou 06 71 18 34 52) le soir même, le résultat du match, afin de permettre le classement rapide des équipes.

IMPORTANT : Tout joueur qui jouera en-dessous de son classement aura automatiquement match perdu, après le contrôle.
(Par exemple un joueur classé à 100 en libre et qui aurait joué en 70)

DATE DES RENCONTRES :

- Les responsables du Challenge établissent un **calendrier fixant les dates et lieux des rencontres**. Les matchs sont prévus normalement le Jeudi à partir de 9h00 (sauf accord préalable entre les 2 équipes). **L'équipe AMBO3 jouera le mardi quand elle recevra (voir le calendrier)**
Les Clubs, après accord entre les Capitaines, ont toute liberté pour changer soit l'heure, soit la date de la rencontre dans la même semaine selon leur convenance.
Seule contrainte : respecter la semaine déterminée et envoyer le résultat avant le dimanche soir qui suit.
- En cas de circonstances exceptionnelles justifiées, climatiques ou autres, après entente entre les Capitaines de chaque équipe, il est admis de reporter la date de la rencontre au-delà d'une semaine, si possible avant la date prévue pour le match suivant. Dans tous les cas, en aviser le Responsable du Challenge.
- Afin d'éviter tout malentendu ou litige, en cas de changement de date ou report, après entente téléphonique, l'équipe qui a demandé le changement devrait confirmer par mail ou courrier son accord à l'autre équipe et au Responsable.

LITIGES :

En cas de litige important signalé sur feuille de match, sera réunie une commission composée du Bureau responsable et d'un Capitaine (ou son représentant) par Club. Cette assemblée se réserve le droit de statuer sur les cas litigieux.

JOURNEE des VETERANS avec REPAS ANNUEL et proclamation des résultats :

Cette journée aura lieu après celle de la dernière rencontre comptant pour le classement, la date, les modalités et le lieu du repas seront définis en cours de saison

Début de la compétition : Jeudi 11 octobre 2018

Comme en VT 2018 il y a 17 équipes en lice, à chaque journée une équipe différente sera exempte

(Rappel : si une équipe remporte le challenge trois années consécutives, la coupe des vétérans restera propriété du club auquel appartient cette équipe.

Le bureau responsable pour la saison 2018-2019 VT 2019 :

- Responsable du challenge :

SAMSON François : tél : portable : mail : francois.samson@cegetel.net

- Chargé du classement des équipes :

CHOPINEAU Bernard : tél : 02 38 31 51 18 portable : 06 71 18 34 52 mail : bernard.chopineau@sfr.fr

- Adjoint au Responsable et Contrôle :

BLANC Lucien tél : 02 38 59 43 27 portable : 06 76 61 48 04 mail : lucien.blanc@orange.fr

- Secrétariat et maintenance :

CLEMENT Yannick tél : 02 38 76 07 15 portable : 06 43 86 67 71 mail : y.clem.g@gmail.com

